

UN PATRIMOINE AU COIN DU FEU, LES PLAQUES DE CHEMINÉES EN FONTE DANS LES MONUMENTS

Geneviève Rager, Anne-Marie Geffroy

Résumé Dans le cadre d'une évaluation par typologie de collections inter-monuments, plus de quatre cents plaques de cheminée en fonte ornées ont été examinées dans une quarantaine de monuments gérés par le Centre des monuments nationaux. Une réflexion sur leur conservation *in situ* et en réserve a été engagée. L'étude a permis d'identifier un processus néfaste lié à un statut souvent incertain des plaques et au manque de considération et d'entretien de ce patrimoine discret. Ce processus est à l'origine indirecte de dégradations qui engendrent une perte progressive des formes puis de la lisibilité. À ce stade, seule la restauration peut rétablir un cercle vertueux en rétablissant le message et en suscitant un nouvel intérêt.

Abstract As part of a type assessment of inter-monuments collections, more than 400 ornate cast-iron fire backs were examined within approximately forty monuments managed by the Centre des monuments nationaux, initiating a reflection on their conservation *in situ* and in store. The study has enabled the identification of a harmful process linked to a usually uncertain status and to the lack of consideration and care of this discreet heritage. This process is indirectly behind the deteriorations that cause a gradual loss of shapes then legibility. At this stage, only restoration can re-establish a virtuous circle, by restoring the message and sparking off a new interest.

Resumen Como parte de una evaluación por tipología de colecciones de varios monumentos, se examinaron más de 400 placas de chimenea de hierro fundido adornadas, en cerca de 40 monumentos administrados por el Centro de monumentos nacionales. Se ha iniciado una reflexión sobre su conservación *in situ* y en reserva. El estudio identificó un proceso dañino relacionado con el estatuto a menudo incierto de las placas y la falta de consideración y mantenimiento de este patrimonio discreto. Este proceso origina las degradaciones, que generan una pérdida progresiva de la forma y, luego, de la legibilidad. En esta etapa, solo la restauración puede revertir este proceso, restableciendo el mensaje que va a despertar un nuevo interés.

Mots clefs monuments historiques, mobilier, plaques de cheminée, lisibilité

Les plans de préservation transversaux au Centre des monuments nationaux, un choix méthodologique

Établissement public administratif, le Centre des monuments nationaux (CMN) assure, entre autres missions, la conservation d'une centaine de monuments et de leurs collections sur l'ensemble du territoire métropolitain. Il s'est doté dès 2009 d'une direction de la maîtrise d'ouvrage et d'une direction scientifique, fusionnées depuis 2014 en direction de la Conservation des monuments et des collections.

Un petit pôle de la conservation préventive y apporte son expertise aux conservateurs, historiens de l'art, architectes, ingénieurs ou autres professionnels de la direction. Ses missions sont diverses et se déclinent à différents niveaux.

Le pôle assure la mise en place d'actions transversales comme la surveillance de l'environnement climatique et lumineux des collections ou de la lutte contre les nuisibles (*integrated pest management*). Il tente de remédier aux situations à risque repérées lors d'inspections de monuments; il accompagne les travaux sur les bâtiments par la protection des collections et l'organisation de chantiers de collections. Enfin, il mène un travail continu de sensibilisation des équipes, tant au niveau du siège central à Paris que des monuments, sensibilisation à renouveler régulièrement en raison du mouvement des personnels.

Un patrimoine dispersé engendre un risque indéniable de dispersion dans l'action, avec pour corollaire celui de la démotivation quand les actions ne sont pas toujours reconnues ni considérées comme prioritaires. Afin de garder le cap, nous avons choisi dès 2010 de réaliser également des plans de préservation transversaux par typologie d'objets. Cette démarche d'évaluation de collections inter-monuments, suivie de mesures de préservation, est apparue comme bénéfique de plusieurs points de vue : elle permettait un approfondissement scientifique intéressant, mais aussi une meilleure lisibilité de nos actions. Dans cette perspective ont été mis en place le plan *Sculptures de jardin* en 2010-2011, le plan *Moulages de décors d'architecture* en 2014 et le plan *Arts graphiques* en 2017.

Le plan *Plaques de cheminée* leur a succédé en 2018.

Le foyer, un lieu emblématique du monument et de la demeure historique

Du Moyen Âge au XIX^e siècle, les foyers ouverts des cuisines, salons et chambres des monuments représentent souvent l'unique moyen de chauffage des espaces ou de cuisson des aliments. À partir du XV^e siècle, ces foyers se garnissent de plaques de cheminée liées ou non par des armoiries à l'histoire de la demeure. Les chenets, landiers, pinces, crémaillères, tournebroches, instruments divers occupent l'espace. Les formes en sont parfois strictement utilitaires, parfois délicatement ornées.

Ce patrimoine discret et familier participe à l'atmosphère des lieux sans attirer le regard; pour autant, son absence donne à un foyer une impression de vacuité. Trait d'union essentiel entre le décor de la salle et son mobilier, la cheminée étant l'élément architectural, le patrimoine de l'âtre s'installe à la limite du meuble et de l'immeuble, de l'intérieur et de l'extérieur.

Placées en évidence sur le contrecœur de la cheminée¹, les plaques ornées honorent certes les puissants par la mise en évidence des armoiries, mais racontent aussi des histoires² - voire l'Histoire -, portent la parole biblique ou diffusent à leur manière les œuvres d'art en vogue (fig. 1 et 2). La variété inattendue et surprenante des représentations rencontrées a confirmé la légitimité de notre démarche : Michel Palasi a publié récemment un ouvrage très approfondi sur les plaques armoriées (Palasi, 2014); il faut souhaiter qu'un apport complémentaire vienne également mettre en lumière les plaques sans vocation héraldique.



Figure 1 D'après « Le Verrou » de Fragonard, plaque conservée au château de Carrouges. © Geffroy-Caru-Boulangé.



Figure 2 Évocation de la fontaine du bassin de la Pyramide à Versailles par Girardon, plaque conservée au Mont-Saint-Michel. © G.Rager.

¹ Contrecœur : paroi du fond qui a donné son nom à la plaque centrale.

² Par exemple les Fables de La Fontaine.

Une étude motivée par une situation préoccupante

Les plaques de fonte conservées en situation dans des cheminées ont subi et subissent encore souvent des conditions extrêmes : flammes autrefois, contact continu avec le sol et les maçonneries humides, ruissellement de l'eau pluviale, empoussièrisme quasi systématique, déjections d'oiseaux, enfouissement partiel, chutes et bris... (fig. 3 et 4); quant à la situation des plaques déposées et entreposées en réserve – ou du moins hors des cheminées –, elle n'est guère plus enviable (fig. 5).



Figure 3 Plaque soumise au ruissellement, altérée en surface avec perte de lisibilité. © Geffroy-Caru-Boulangé



Figure 4 Altérations structurelles : plaque lacunaire et fracturée. © Geffroy-Caru-Boulangé.

Ces constatations fortuites ont inspiré la décision d'un examen systématique de plus de quatre cents plaques de fonte ornées dans une quarantaine de monuments dans le courant de l'année 2018. La majorité de ces plaques prennent place dans 211 cheminées (souvent plusieurs plaques dans une cheminée); dans 13 monuments elles occupent aussi des réserves ou lieux de stockage (73 plaques).

Des recherches préparatoires ont montré que ce domaine a jusqu'ici été très peu abordé sous l'angle de la conservation préventive³. Les études recensées sont rarissimes; elles ont été menées dans des musées sur des collections de plaques de cheminée conservées hors contexte et concernent plutôt des interventions de conservation curative (Degrigny *et al.*, 1998). Le CMN, qui conserve un corpus important d'œuvres en situation, voire encore à leur emplacement initial, se devait de contribuer ainsi à la mise en place de pratiques idoines en termes de fixation, de protection, d'entretien, de rangement en réserve dans des conditions décentes...

Des constats individuels ont été réalisés par une équipe de trois conservatrices-restauratrices spécialisées en patrimoine métallique : Anne-Marie Geffroy, Bluenn Boulangé et Laura Caru. Très tôt, il est apparu que la condition matérielle des plaques était indissociable de celle des cheminées elles-mêmes. Se pencher sur les plaques de fonte sans élargir le regard à ce microcosme de conservation particulièrement sensible au sein du bâtiment serait revenu à une appréhension très parcellaire de la situation. Le choix a donc été fait d'un double constat d'état pour toutes les plaques conservées dans des cheminées : constat de la plaque elle-même, mais également examen de la cheminée tant du point de vue de l'état matériel du foyer et du manteau que de son entretien, de ses diverses fonctionnalités⁴ (fig. 5) et de sa nature patrimoniale propre.



Figure 5 Cheminée ornée d'une plaque, occupée par un bloc prises et un matériel de sonorisation. © G. Rager.

³ Des recherches complémentaires sur le sujet, entre autres dans la littérature anglo-saxonne, ont été proposées à une étudiante de l'École du Louvre, Mélanie Budin, dans le cadre de son master 1 (mémoire soutenu en 2016).

⁴ L'examen dans les monuments des fonctions annexes des foyers et conduits des cheminées désaffectées a mis en lumière une remarquable créativité : gaines techniques, espaces de rangement, lieux de dissimulation de toutes sortes de fonction ou d'objet...

Première observation : un inventaire à définir

Le premier constat, issu du recensement initial, est que près de la moitié des plaques de cheminée examinées étaient à peine repérées et non portées à l'inventaire pour des raisons souvent liées à leur statut et aux fluctuations des directives officielles. La question de leur nature, meuble ou immeuble, est en effet décisive pour déterminer le choix de les porter ou non sur un inventaire d'objets mobiliers. Mais la diversité des situations de terrain ne rend pas la tâche aisée et l'examen des inventaires laisse entrevoir de probables atermoiements selon les époques.

Sous l'angle matériel, une plaque de cheminée pourrait être considérée comme immeuble par incorporation lorsqu'elle est scellée à l'aide de mortier, voire encastrée dans la maçonnerie du contrecœur; il arrive que certaines plaques soient antérieures au rétrécissement d'unâtre et ne puissent être déposées sans destruction partielle ou totale du foyer actuel.

Mais le lien organique avec le monument se définit-il uniquement par l'ancrage physique?

Une plaque « native », selon Palasi, est conçue et réalisée pour un foyer où elle a été installée dès l'origine. De nombreuses plaques portent en effet les armoiries des anciens occupants des lieux; toutes ne sont pas pour autant scellées aujourd'hui, ni même en situation dans les foyers. À l'inverse, des plaques profondément ancrées actuellement peuvent n'avoir aucun lien avec l'histoire ancienne du monument.

Lien physique, lien historique ou héraldique, la réflexion sur l'attribution du statut d'objet mobilier peut donc se nourrir de différents angles de vue. Aujourd'hui, par exemple, l'inventaire du CMN témoigne de la diversité des approches : certaines plaques encastrées et natives disposent de notices objet au même titre que des plaques libres, et beaucoup de plaques pas ou peu scellées n'en possèdent pas.

Ce flottement sous-tend le risque de voir passer les plaques à travers les mailles du filet lors d'opérations de conservation, soit du bâti, soit des collections mobilières.

Constat et diagnostic : quand causes et conséquences s'emmêlent

Le bilan matériel issu de l'évaluation de plus de quatre cents plaques de cheminées n'est pas flatteur. Les deux tiers des plaques examinées (67 %) appellent une intervention urgente pour stabiliser une dégradation rapidement évolutive (péril imminent pour 15 %; altération préoccupante pour 52 %); le dernier tiers présente un état altéré stable (26 %) ou un bon état (7 %).

Sans entrer dans les détails des altérations observées, on mentionnera principalement les bris avec ou sans perte de fragments, les fissures, la corrosion active ou non évolutive, les pertes du relief, l'encrassement et l'empoussièrément. Ce sont souvent les phénomènes de corrosion active plus ou moins généralisée qui ont déterminé l'attribution des niveaux d'urgence 1 et 2.

Un premier motif d'étonnement pourrait être que cet état général pour le moins préoccupant n'ait jamais attiré l'attention, et encore moins suscité de réaction. Discrètes au point d'en devenir invisibles, les plaques de cheminée ne sont guère perçues comme un patrimoine à préserver. Elles sont sans doute aussi victimes d'une invulnérabilité affichée : quels objets peut-on ainsi jeter au feu sans les voir irrémédiablement détruits? Enfin, leur caractère familier tend à favoriser des initiatives parfois malheureuses par ignorance, incurie ou négligence : entretien hasardeux, utilisations hors de propos...

Mais loin des yeux, loin du (contre) cœur : la situation des plaques de cheminée conservées en dehors des foyers n'est pas plus enviable (fig. 6).



Figure 6 Trois plaques conservées dans un même monument, respectivement dans le parcours de visite, dans une salle hors parcours (atelier pédagogique) et dans une salle inutilisée. Le niveau d'entretien et le degré d'altération sont proportionnels à l'éloignement du public. © Geffroy-Caru-Boulangé.



Figure 7 Plaques en « réserve ».
© Geffroy-Caru-Boulangé.

En effet, les phénomènes de corrosion active généralisée sont particulièrement préoccupants, car évolutifs, et leur résultat est irréversible; or, ils concernent 17 % des plaques en général mais 25 % des plaques « en réserve ». Un petit nombre de plaques présentées dans les salles sont totalement exemptes de corrosion, stable ou active, alors qu'aucun cas de ce type n'a été observé dans les réserves. Jamais perçues comme des biens culturels sensibles, aucune attention n'est portée à leurs conditions de conservation : appentis ou communs plus ou moins ouverts à tous vents, caves et combles sont leur lot, ainsi que l'absence systématique de matériel de rangement, de calage ou de protection (fig. 7).

La plupart des plaques brisées conservées en réserve y ont probablement été entreposées suite aux dommages qu'elles ont subis. À l'inverse, la corrosion active apparaît clairement comme une conséquence du manque d'attention apporté à leur conservation après leur relégation et, d'une façon générale, des conditions de conservation inadaptées qu'elles y rencontrent.

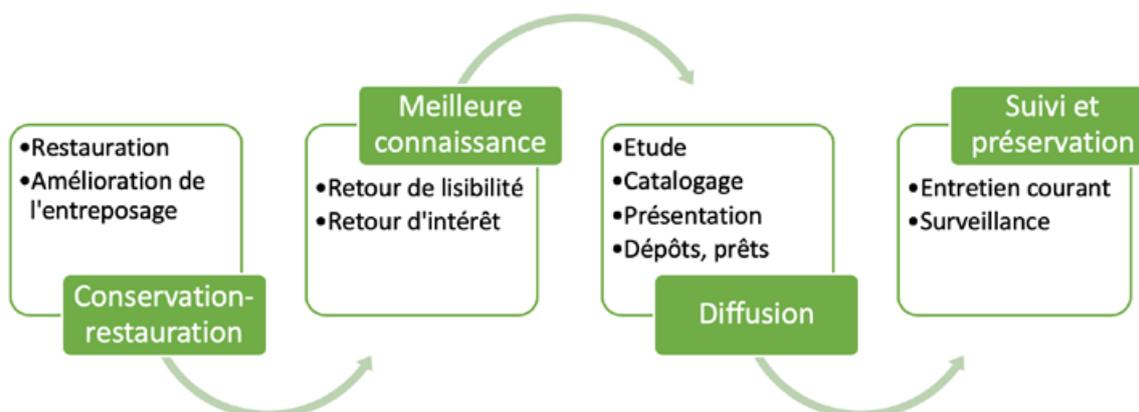


La perte de lisibilité, très régulièrement relevée, est à la fois un effet et une cause de dégradation. Une plaque illisible, aux reliefs émoussés par le feu ou la corrosion, perdue sous les gravats, entachée de guano ou de mortier, ne suscitera plus l'intérêt qui préside à un entretien attentif. On pourrait résumer cette descente aux enfers de la façon suivante :

Lisibilité salvatrice

Dans les trente dernières années, l'assimilation de l'esprit et de la démarche de conservation préventive a amené les conservateurs-restaurateurs qui ont ouvert ou suivi cette voie à se dégager de l'objet pour s'ouvrir à l'ensemble. Elle les a retenus de l'action directe pour privilégier le regard sur l'environnement matériel et humain des collections. Cette orientation résulte d'une remise en question profonde – quoique recherchée et consentie – de notre approche originelle de l'objet unique.

Or, l'examen de la situation des plaques de cheminée nous propose un nouveau défi : remettre en question... notre remise en question, pour admettre que la sauvegarde de ces objets dépendra de la restitution de leur lisibilité. La restauration s'impose ici comme la première et indispensable étape du processus quand, à l'évidence, seule une plaque qui a une histoire à conter échappe à l'oubli.



La conservation préventive sauve à peu de frais pour la collectivité un nombre remarquable d'objets dont la restauration individuelle serait coûteuse. Or, les interventions directes qui conduisent à la résurrection d'une plaque de cheminée le sont relativement peu et les ensembles considérés en général peu importants en nombre (**fig. 8**). Rétablir de cette façon le cercle vertueux n'est donc pas une gageure⁵.

Présenter, un vain mot?

Dans un monument ou une demeure historique, la légitimité de l'installation d'une plaque de fonte ornée dans une cheminée plutôt qu'accrochée sur le mur d'en face apparaît comme

⁵ Certes, redécouverte esthétique et restitution du message sauveraient de la même façon les céramiques en miettes et autres tableaux abominablement surpeints, entassés par dizaines car illisibles et imprésentables... mais souvent pas au même prix.



Figure 8 Exemple de retour de lisibilité d'une plaque restaurée. © O. Lagarde.

une évidence, fut-ce au prix de conditions de conservation moins favorables⁶. Ainsi, restaurer les plaques pour les sortir de « réserves » indignes, les installer dans les cheminées en concevant des modes d'accrochage respectueux et les *présenter* au premier sens du terme est la meilleure voie pour assurer leur pérennité.

Les outils de médiation, quelle que soit leur forme, n'attirent qu'exceptionnellement l'attention sur les plaques ornées, discrètes par nature. Ils ne viennent pas pour autant les tirer de l'ombre, quel que soit leur intérêt historique ou esthétique. Des pistes sont pourtant à explorer comme celle du jeune public qui, une fois n'est pas coutume, se trouve à la bonne hauteur pour les apprécier.

Quant au retour éventuel en réserve après restauration – réserves améliorées et suivies s'entend –, il prend tout son sens s'il est couplé à l'amélioration des conditions d'accès qui permettent une consultation aujourd'hui inexistante car excessivement difficile. De nouvelles perspectives d'étude, de dépôt ou de prêt verraient le jour, avec l'identification éventuelle de nouveaux foyers d'accueil⁷...

⁶ Les plaques présentées dans les salles des musées bénéficient d'un meilleur niveau général de considération, d'un statut assumé d'objets de collection, voire même parfois de mesures de conservation-restauration, mais la démarche est naturellement tout autre. Quant aux plaques en réserve dans les musées, nous n'avons pas d'éléments objectifs permettant une appréciation de leurs conditions de conservation.

⁷ Cette démarche se met progressivement en place au CMN à l'issue de l'étude, dans la mesure où celle-ci a permis de recenser et de photographier des dizaines de plaques de toutes époques, oubliées en réserve, ainsi que de nombreux monuments présentant des foyers vides.

Espérons donc, pour ce patrimoine de l'âtre, un avenir éclairci... Et ne perdons pas de vue que les modestes plaques de cheminées seront parmi les seuls biens culturels à tirer leur épingle du jeu en cas d'incendie, ce qui appelle une certaine considération!

Références bibliographiques

Degrigny C., Giordana S., Baron G., Vieau M. (1998), « Altération de plaques de cheminée en fonte de fer conservées en extérieur et proposition d'un traitement de restauration », dans Mourey W. et Robbiola L., (dir.), *Métal 98*, actes de la conférence internationale sur la conservation des métaux, Londres, James & James, p. 166-172.

Carpentier H. (1967), *Plaques de Cheminées*, T. 1., Paris, F. de Nobele, (1^{re} édition : 1912).

Palasi P. (2014), *Plaques de cheminées héraldiques. Histoire d'un support métallique des armoiries (fin XV^e-XX^e siècle)*, Paris, Gourcuff-Gradenigo.

Budin M., *La conservation préventive des cheminées dans les châteaux et les demeures historiques. État des lieux pour un élément trop souvent oublié*, mémoire de master 1, École du Louvre, mai 2016.

Les auteurs

Geneviève Rager Restauratrice du patrimoine, Geneviève Rager est diplômée de l'IFROA en 1990 puis du master de Conservation préventive de Paris 1 en 2000. Elle a exercé la conservation-restauration de sculptures et le conseil en conservation préventive particulièrement dans le domaine des monuments historiques jusqu'en 2010. Elle a intégré le Centre des monuments nationaux en 2011 et est actuellement expert dans le pôle Conservation préventive. Direction de la Conservation des monuments et des collections, Centre des monuments nationaux, 17 avenue de la Porte des Lilas, 75019 Paris, genevieve.rager@monuments-nationaux.fr

Anne-Marie Geffroy Anne-Marie Geffroy est diplômée de l'Institut national du patrimoine - département des Restaurateurs en 2004. Elle exerce son activité de conservation-restauration en indépendante et traite principalement les objets en métal historique (objets d'art, objets ethnographiques et scientifiques, sculptures...). Elle participe également à des études préalables et des chantiers de collections en tant que conseil en conservation-restauration des biens culturels en métal.

11 rue de la Verrerie 44100 Nantes, amgeffroy@yahoo.fr